



# **Corporation commerciale canadienne**

## **Rapport financier trimestriel (Non vérifié)**

**Pour le trimestre terminé le  
30 juin 2011**

## COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

### Nature des activités et contexte opérationnel

En cette nouvelle ère de défis économiques et de concurrence accrue pour les exportateurs canadiens, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a adopté une position stratégique pour jouer un rôle de chef de file en collaborant à titre de partenaire du gouvernement du Canada avec un large éventail d'entreprises canadiennes qui cherchent à percer les marchés internationaux de la défense, ainsi que les marchés internationaux de l'infrastructure dans des pays émergents et en développement. Cette stratégie fondée sur cinq secteurs d'activités qu'a élaborée la CCC s'est déjà avérée efficace. Les résultats d'exploitation de la Corporation contribuent de façon significative démontrant une croissance des ventes pour les exportateurs du pays et un plus grand nombre d'emplois pour les Canadiens. Qui plus est, la Corporation a atteint ces résultats tout en assurant la rentabilité de sa gestion.

### Principales données financières

Les opérations et le résultat global de la CCC pour le premier trimestre, prenant fin le 30 juin 2011, ont donné lieu à un surplus de 0,4 million de dollars, par rapport à un déficit de 0,2 million de dollars au 30 juin 2010. Cette augmentation de 0,6 million de dollars (ou d'environ 300 %) d'un exercice à l'autre est attribuable à une hausse des produits se chiffrant à 0,7 million de dollars. Les charges totales ont augmenté de 0,1 million de dollars, et les crédits parlementaires sont demeurés au même niveau qu'à l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique par une augmentation de 0,8 million de dollars des frais de service, laquelle a été compensée par une baisse de 0,1 million de dollars des autres produits d'un exercice à l'autre. En ce qui concerne les charges totales, la CCC continue de réaliser d'importants investissements afin d'appuyer sa croissance; toutefois, les charges sont engendrées de manière contrôlée, en fonction des produits gagnés et conformément aux grandes lignes des mesures de limitation des coûts établies par le gouvernement du Canada dans le budget de 2010.

Dans le passé, des contrats importants ont eu des effets considérables sur les états financiers de la Corporation. Ces contrats peuvent souvent entraîner des variations non négligeables de certains montants d'un exercice à l'autre dans l'État de la situation financière ainsi que dans l'État du résultat global. À la fin de l'exercice 2009-10, un contrat pluriannuel d'une valeur de 2,2 milliards de dollars a été signé avec l'organisme du département de la Défense des États-Unis chargé des ventes militaires à l'étranger (FMS) pour la fourniture de véhicules blindés légers (VBL) fabriqués par General Dynamics Land Systems Canada (GDLS). À la suite de la signature de ce contrat, un autre contrat a été conclu avec le Corps de la marine du département de la Défense des États-Unis pour la fourniture de VBL, plus tard en 2010-11; ce contrat se chiffrait à 0,5 milliard de dollars. La production relative au premier contrat a commencé à s'accélérer au cours de l'exercice 2010-11, et la production relative au deuxième contrat s'est amorcée au début de l'exercice 2011-12. Cette croissance des activités a donné lieu à des hausses considérables, par rapport à l'exercice précédent, des transactions liées aux créances, aux créditeurs et aux opérations commerciales ainsi qu'aux coûts des opérations commerciales.

Les contrats que la Corporation conclut avec des acheteurs étrangers sont assortis à des contrats équivalents avec des exportateurs canadiens. Les reçus produits et les paiements effectués dans le cadre de contrats avec la CCC doivent être exprimés dans la même devise. La CCC dispose ainsi d'une protection naturelle contre les gains ou les pertes sur les opérations de change, variations qui se répercuteraient autrement sur ses résultats d'exploitation nets et son résultat étendu. Toutefois, en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de 0,9393 \$CAN au 30 juin 2010 à 1,0314 \$CAN au

31 mars 2011 et à 1,0368 \$CAN au 30 juin 2011, certains montants des états financiers ont diminué par rapport à l'exercice précédent. Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des transactions de la Corporation sont traitées en dollars américains.

On trouvera ci-après une analyse détaillée des principales données financières de la CCC en 2010-11.

## Analyse de l'État du résultat global

### Résultats sommaires

	30 juin 2011-12 (en millions de dollars)	30 juin 2010-11 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en pourcentage
Produits :			
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	463,2 \$	232,9\$	99 %
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(463,2) \$	(232,9) \$	99 %
Frais de service	2,8 \$	2,0 \$	40 %
Autres produits	0,2 \$	0,3 \$	-33 %
Total des produits	3,0 \$	2,3 \$	30 %
Charges :			
Frais d'administration	6,5 \$	6,3 \$	3 %
Dépenses de remédiation de contrats	0,0 \$	0,1 \$	-100 %
Total des charges	6,5 \$	6,4 \$	2 %
Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	4,9 \$	20,2 \$	-76 %
Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	(4,9) \$	(20,2) \$	-76 %
Crédits parlementaires	3,9 \$	3,9 \$	0 %
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	0,4 \$	(0,2) \$	300 %

### Produits

Les produits sont composés d'opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, de frais de service, d'autres produits, de produits d'intérêts nets et de gains (ou d'une compensation des produits dans le cas d'une perte) sur les opérations de change. Il est important de souligner que les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions. Après avoir compensé le coût des transactions commerciales, les produits totaux se sont établis à 3 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2011-12, par rapport à 2,3 millions de dollars en 2010-11, ce qui représente une hausse de 0,7 million de dollars ou d'environ 30 %. Les fluctuations des taux de change n'ont qu'un effet négligeable sur les produits, car la valeur des opérations commerciales est compensée par la valeur égale des coûts de ces transactions; les reçus

produits et les paiements effectués dans le cadre des contrats de la CCC doivent être exprimés dans la même devise.

Au premier trimestre de 2011-12, les opérations commerciales et les transactions liées aux services d'approvisionnement ont totalisé 468,1 millions de dollars, par rapport à 253,1 millions de dollars au premier trimestre de 2010-11, ce qui représente une hausse de 215,0 millions de dollars ou de 85 %, laquelle est surtout attribuable à la production accélérée de véhicules blindés légers dans le cadre de contrats avec la FMS et le Corps de la marine du département de la Défense. Au 30 juin 2011, les opérations commerciales générées par les activités menées en vertu de l'APPD (y compris les ventes de VBL au département de la Défense des États-Unis) constituaient 85 % des produits totaux de la Corporation.

La CCC n'impose pas de frais pour les transactions effectuées dans le secteur d'activités relatif à l'APPD, car ces transactions sont financées par des crédits parlementaires. La Corporation impose des frais dans tous ses autres secteurs d'activités; ces frais constituent habituellement un pourcentage de la valeur du contrat. Au premier trimestre de 2011-12, les frais de service se sont chiffrés à 2,8 millions de dollars, par rapport à 2 millions de dollars au premier trimestre de 2010-11, ce qui représente une hausse de 40 %. De ce total de 2,8 millions de dollars, 1,2 million de dollars, ou 43 %, a été généré par le programme de financement commercial de la CCC, ce qui constitue une hausse de 0,2 million de dollars par rapport au premier trimestre de 2010-11. Un autre 0,4 million de dollars, ou environ 14 %, a été généré par le programme de services d'approvisionnement, ce qui correspond à une augmentation de 0,1 million de dollars par rapport au premier trimestre de 2010-11. Une somme de 500 000 \$ (0,5 million de dollars) a été tirée des transactions avec d'autres organismes gouvernementaux canadiens, ce qui représente une hausse de 0,2 million de dollars par rapport au premier trimestre de 2010-11. Les fluctuations du taux de change n'ont qu'un effet négligeable sur les frais de service, car ces derniers sont en grande partie associés aux transactions en dollars canadiens.

Les autres articles des produits qui peuvent contribuer aux différences de produits d'un exercice à l'autre sont : 1) les gains ou les pertes sur les opérations de change attribuables aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie américains à découvert (lesquels sont étroitement surveillés et conservés à des niveaux peu élevés); 2) les intérêts créditeurs tirés des soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent principalement des rabais pour paiement anticipé et des virements. En ce qui concerne ces articles, les différences ont été négligeables entre le trimestre se terminant le 30 juin 2011 et le même trimestre à l'exercice précédent.

### ***Charges***

Au 30 juin 2011, les charges totales se situaient à 6,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Une augmentation de 0,2 million de dollars des frais d'administration a été compensée en partie par un déplacement de 0,1 million de dollars dans les dépenses de remédiation des contrats. Pour la période de référence, la direction n'a enregistré aucunes dépenses de remédiation des contrats, et elle reportera leur comptabilisation jusqu'à ce que les montants réels soient ou puissent être déterminés. Les frais d'administration sont surtout payés en dollars canadiens et ne sont pas touchés par les fluctuations du taux de change. Les frais d'administration importants ont été les suivants :

- La rémunération des employés s'est établie à 3,8 millions de dollars. Elle a augmenté de 0,3 million de dollars, ou de 9 %, par rapport au montant dépensé au premier trimestre de

l'exercice 2010-11. Cette hausse est attribuable à une combinaison de facteurs : l'augmentation du nombre d'employés, les négociations collectives (1,5 %) et les augmentations annuelles de l'échelle salariale, associées à une formation accrue et à une augmentation modérée du nombre d'heures supplémentaires. La rémunération des employés a constitué 58 % des frais d'administration de la CCC.

- Les frais prélevés par TPSGC pour les services essentiels de gestion des contrats aux termes de l'APPD se sont élevés à 1 million de dollars, soit le même montant qu'au premier trimestre de 2010-11.
- Les frais de loyer et les dépenses connexes ont totalisé 0,5 million de dollars, comme au premier trimestre de 2010-11.
- Les frais de déplacement, engagés surtout en raison des besoins opérationnels relatifs à l'obtention ou à la gestion des contrats internationaux de la CCC, se sont chiffrés à 0,3 million de dollars, c'est-à-dire le même montant qu'au premier trimestre de 2010-11.
- Les charges liées à l'embauche de consultants, afin de compléter l'effectif de la CCC et d'exécuter des tâches exigeant des compétences particulières, se sont établies à 0,4 million de dollars, ce qui représente une hausse de 0,2 million de dollars, ou de 100 %, par rapport au montant dépensé au premier trimestre de 2010-11.
- L'amortissement des coûts des biens immobiliers et de l'équipement, des immobilisations incorporelles et des améliorations locatives a totalisé 0,2 million de dollars, soit le même montant qu'au premier trimestre de 2010-11.
- Les coûts du matériel informatique, des logiciels et des services de soutien, sans compter les coûts liés au personnel de gestion de l'information faisant partie de l'effectif de la CCC ou des consultants, ont représenté des charges de 0,2 million de dollars, soit une baisse de 0,2 million de dollars, ou de 50 %, par rapport au montant dépensé au premier trimestre de 2010-11.
- Les autres charges, y compris les coûts liés aux communications de la Corporation (marketing, publicité, conception et impression de documents de promotion), les télécommunications et les frais bancaires, ont totalisé 0,1 million de dollars, ce qui représente une baisse de 0,1 million de dollars, ou de 50 %, par rapport au montant dépensé au premier trimestre de 2010-11.

Au 30 juin 2011, la direction n'avait engagé aucunes dépenses de remédiation des contrats. Cette situation reflète le portefeuille actuel de la Corporation, lequel est composé de projets actifs stables, ainsi que ses solides processus de gestion du risque.

La CCC surveille de près ses frais d'administration et utilise le ratio de frais d'administration par rapport aux produits bruts afin de mesurer l'efficacité de ses frais d'administration, en vue de ne pas dépasser les 2 %. Elle a atteint cet objectif au cours du premier trimestre de 2011-12. Pour cet exercice, le ratio de frais d'administration par rapport aux produits bruts s'est élevé à 1,4 %, ce qui est inférieur au résultat de 2,5 % obtenu au cours de la même période en 2010-11.

### *Crédits parlementaires*

La Corporation recevra 15,5 millions de dollars de crédits parlementaires au cours de l'exercice 2011-12, soit le même montant qu'à l'exercice précédent. Les crédits sont répartis en versements mensuels égaux au cours de l'année. Pour le premier trimestre, prenant fin le 30 juin 2011, le montant versé était de 3,9 millions de dollars, soit le même montant qu'au premier trimestre de l'exercice précédent.

### **Analyse de l'État de la situation financière**

#### *Situation financière sommaire*

	<b>30 juin 2011-12 (en millions de dollars)</b>	<b>31 mars 2010-11 (en millions de dollars)</b>	<b>Hausse (baisse) en pourcentage</b>
Actif total	792,1 \$	646,8 \$	22 %
Passif total	742,3 \$	597,4 \$	24 %
Capitaux propres	49,8 \$	49,4 \$	1 %

Au 30 juin 2011, l'actif total de la CCC s'élevait à 792,1 millions de dollars; ce montant représente une hausse de 145,3 millions de dollars, ou de 22 %, par rapport au 31 mars 2011. Cette augmentation est attribuable en partie à une hausse de 95 millions de dollars des paiements progressifs aux exportateurs canadiens, ce qui représente une augmentation de 42 % par rapport au 31 mars 2011 et constitue 65 % de la hausse globale de 145,3 millions de dollars de l'actif total. Tous les autres éléments de l'actif combinés représentent une augmentation nette de 50,3 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011.

Au 30 juin 2011, le passif total de la CCC s'élevait à 742,3 millions de dollars; ce montant représente une hausse de 144,9 millions de dollars, ou de 24 %, par rapport au 31 mars 2011. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 95 millions de dollars du montant des paiements progressifs des clients étrangers, ce qui représente une hausse de 41 % par rapport au 31 mars 2011 et constitue 66 % de la hausse globale de 144,9 millions de dollars du passif total. Les avances des clients étrangers ont augmenté de 39,3 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011, et ensemble, tous les autres éléments du passif combinés représentent une augmentation nette de 10,6 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense en grande partie ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

Les créances, totalisant 267,6 millions de dollars (235 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 34 % (36 % au 31 mars 2011) de l'actif total de 792,1 millions de dollars. Les créditeurs et les charges à payer, totalisant 233,8 millions de dollars (223,2 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 31 % (37 % au 31 mars 2011) du passif total de 742,3 millions de dollars. En général, la Corporation paye les exportateurs canadiens au cours des 30 jours suivant la réception d'une facture et des documents d'appui aux termes du contrat conclu en vertu de son programme principal relatif à l'APPD. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation ne paye les exportateurs canadiens qu'après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon l'ensemble des

contrats en vigueur qui composaient le portefeuille de la Corporation au 30 juin 2011, environ 40 % (44 % au 31 mars 2011) des factures aux exportateurs canadiens traitées étaient payables au cours des 30 jours suivants.

Des 324,4 millions de dollars de paiements progressifs de clients étrangers, 321,5 millions de dollars (226,5 millions de dollars au 31 mars 2011) ont été transférés à des exportateurs canadiens. Aux termes des contrats, les paiements progressifs sont ceux qui sont le plus offerts dans le secteur d'activités relatif à l'APPD et doivent être transférés en totalité à l'exportateur canadien. Environ 75 % (77 % au 31 mars 2011), ou 244,6 millions de dollars (176,8 millions de dollars au 31 mars 2011), des paiements progressifs de clients étrangers se rapportent à un important contrat de 2,2 milliards de dollars américains avec la FMS du département de la Défense des États-Unis.

Les avances des clients étrangers et les avances aux exportateurs canadiens ont augmenté de 28 % et de 25 %, respectivement, depuis le 31 mars 2011. Des 181,5 millions de dollars d'avances de clients étrangers, 152,4 millions de dollars (126,5 millions de dollars au 31 mars 2011), ou 84 % (89 % au 31 mars 2011), se rapportaient à cinq projets : des projets pour l'Équateur, la Norvège, le Royaume d'Arabie saoudite et le Pérou, ainsi qu'un projet de services d'approvisionnement pour le MAECI. De ces avances des clients étrangers, une part importante, soit 129,8 millions de dollars (103,2 millions de dollars au 31 mars 2011), a été transférée à des exportateurs canadiens; cette part représente 96 % (96 % au 31 mars 2011) des avances aux exportateurs canadiens. Aux termes des contrats, les avances ne sont pas offertes dans le secteur d'activités relatif à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activités, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, les paiements anticipés effectués par des clients étrangers et les transfère à des exportateurs canadiens, lorsque les obligations en matière d'exécution du contrat sont remplies.

Le ministre des Finances a autorisé la CCC à contracter des emprunts commerciaux totalisant jusqu'à 40 millions de dollars pour 2010-11 afin qu'elle gère les écarts entre le moment où elle recouvre ses créances et le moment où elle doit payer ses créanciers dans le principal secteur d'activités relatif à l'APPD.

La valeur des biens d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels de la CCC a diminué de 0,2 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2011-12. Cet élément d'actif représente la fraction non amortie des coûts capitalisés liés au système de planification des ressources de l'organisation (PRO) et aux améliorations locatives qui ont été enregistrés au cours des exercices précédents. Aucun coût n'a été capitalisé au cours du premier trimestre de 2011-12.

La provision de la CCC relative aux dépenses de remédiation des contrats demeure la même par rapport au solde en date du 31 mars 2011, puisqu'aucune sortie de fonds n'a été effectuée au moyen de cette provision au cours du trimestre.

Au 30 juin 2011, les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la CCC se chiffraient à 49,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,4 million de dollars par rapport au 31 mars 2011, comme il est précisé dans l'analyse de l'État du résultat global. Les capitaux propres de la CCC couvrent les risques commerciaux inhérents à son portefeuille de contrats non exécutés, lesquels se chiffraient à environ 3,5 milliards de dollars au 30 juin 2011. Il convient de souligner qu'en 2009-10, la CCC a conclu un contrat important avec la FMS du département de la Défense des États-Unis pour la livraison de VBL. La valeur maximale éventuelle de ce contrat est de 2,2 milliards de dollars; or, au

30 juin 2011, la valeur des VBL livrés ne s'élevait qu'à 190,5 millions de dollars. La partie non exécutée de ce contrat représente 57 % des engagements non réalisés de la Corporation.

## **Analyse de l'État des flux de trésorerie**

### *Sommaire des flux de trésorerie*

	<b>30 juin 2011-12 (en millions de dollars)</b>	<b>30 juin 2010-11 (en millions de dollars)</b>	<b>Hausse (baisse) en pourcentage</b>
Activités d'exploitation	(9,6) \$	20,7 \$	-146 %
Activités d'investissement	0,0 \$	0,0 \$	0 %
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	0,0 \$	0,0 \$	0 %

### *Activités d'exploitation*

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011-12, la CCC a utilisé 9,6 millions de dollars en espèces, tirés de ses activités d'exploitation, par rapport à 20,7 millions de dollars encaissés pendant le premier trimestre de l'exercice 2010-11. Cette hausse de l'utilisation est attribuable à plusieurs facteurs :

- Une somme de 12,2 millions de dollars a été tirée des paiements anticipés reçus des gouvernements étrangers et retenue en attendant que les obligations en matière d'exécution du contrat soient remplies en vertu des modalités de ce dernier.
- Une somme de 22,3 millions de dollars a été utilisée pour combler les écarts entre le moment où la CCC recouvre ses créances et celui où elle doit payer ses créanciers. Pour certains contrats, la Corporation ne paye les exportateurs canadiens qu'après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, l'exécution réelle de ces transactions s'étend souvent à d'autres périodes de référence, de sorte que l'on observe de grandes variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre.
- Une somme de 0,5 million de dollars a été encaissée en raison de la hausse des bénéfices non répartis présentée dans l'analyse de l'État du résultat global.

### *Activités d'investissement*

Comme il est indiqué dans l'analyse de l'État de la situation financière, la Corporation n'a pas capitalisé de biens d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels au cours de l'exercice 2010-11.

## **Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2011-12 à 2015-16**

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011, les transactions commerciales (y compris les transactions liées aux services d'approvisionnement) se sont établies à 468,1 millions de dollars, soit 12,3 millions de dollars, ou 3 %, de plus que le montant prévu au budget. Les frais de service se sont élevés à 2,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,2 million de dollars, ou de 8 %, par rapport au budget. Les



frais de service sont engagés lorsque les travaux aux termes du contrat sont exécutés ou terminés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011-12, des travaux considérables ont été effectués dans le cadre des projets d'aéroport de Quito et de production d'énergie au Ghana et ont dépassé de loin les travaux prévus selon les calendriers de production correspondant à cette période.

La CCC a enregistré une perte de 17 milliers de dollars sur les opérations de change en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, c'est-à-dire de 1,0314 \$CAN au 31 mars 2011 à 1,0368 \$CAN au 30 juin 2011. La Corporation contrôle ses gains et ses pertes sur les opérations de change en surveillant les soldes en devises étrangères à découvert et en les conservant à des niveaux négligeables. La Corporation n'a pas prévu au budget de gains ou de pertes sur les opérations de change, bien qu'il soit attendu que le dollar canadien affiche une légère hausse par rapport au dollar américain au cours de la période de planification de cinq ans.

Jusqu'à présent, la Corporation n'a comptabilisé aucunes dépenses de remédiation des contrats; elle ne le fera que lorsque les montants réels seront ou pourront être déterminés. Par conséquent, les dépenses de remédiation des contrats se sont établies à un montant inférieur de 0,1 million de dollars au montant prévu au budget. Cette situation témoigne également des pratiques de gestion du risque efficaces de la Corporation, y compris son cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) à jour et ses pratiques améliorées en matière de gestion des contrats.

Les frais d'administration se sont élevés à 6,5 millions de dollars, soit 0,7 million de dollars, ou 10 %, de moins que le montant de 7,2 millions de dollars prévu au budget. Ce résultat démontre l'effort soutenu de la direction pour contrôler les charges par rapport aux produits générés, tout en respectant les grandes lignes des mesures de limitation des coûts que le gouvernement du Canada a établies dans le budget de 2010.

Comme il est expliqué à la section *Crédits parlementaires* de l'Analyse de l'État du résultat global, la Corporation a obtenu l'approbation nécessaire pour recevoir 15,5 millions de dollars de crédits parlementaires au cours de l'exercice 2011-12, crédits qui seront répartis en versements mensuels égaux tout au long de l'année. Pour le premier trimestre, prenant fin le 30 juin 2011, le montant versé était de 3,9 millions de dollars, soit le même montant que celui qui était prévu au budget pour ce trimestre.

### **Prévisions pour l'exercice 2011-12**

Au cours de l'exercice 2010-11 ainsi que pendant l'exercice 2011-12, la Corporation a examiné et analysé les principaux processus de mise en œuvre du secteur d'activités relatif à l'APPD. Grâce à cette analyse, il a été déterminé qu'une nouvelle démarche était nécessaire afin d'optimiser les charges tout en augmentant au maximum la qualité des services fournis aux clients. Par conséquent, la CCC réalisera des investissements pour que lui soient transférés certains des travaux actuellement confiés en sous-traitance à TPSGC. Pour ce faire, elle devra effectuer un investissement de transition de 2,3 millions de dollars, qui s'étendra sur les exercices 2011-12 et 2012-13. Cette nouvelle démarche générera pour la Corporation près de 5 millions de dollars d'économies de coûts au cours de la période visée par le Plan d'entreprise de 2011-12 à 2015-16. En juin 2011, le conseil d'administration a demandé à la direction d'effectuer la transition, en affirmant que cet investissement constituait une décision opérationnelle prudente. À la suite de cette initiative, la CCC s'attend à afficher une perte d'exploitation de 0,9 million de dollars en 2011-12.

En 2011-12, après avoir compensé le coût des transactions commerciales, les produits devraient s'élever à 14,3 millions de dollars, soit 1,1 million de dollars ou 8 % de plus que les résultats obtenus en 2010-11. Il est attendu qu'une hausse des frais de service contribuera à ce résultat, puisque ces frais devraient s'accroître selon les exigences de livraison prévues pour plusieurs contrats dans le secteur de la défense ainsi que dans les marchés des pays émergents et en développement. S'élevant à 0,4 million de dollars, les intérêts créditeurs devraient être supérieurs à ceux de 2010-11, car les moyennes du rendement des taux d'intérêt et des soldes de trésorerie devraient augmenter en 2011-12.

En ce qui a trait aux charges de la CCC, les dépenses de remédiation des contrats ne devraient s'élever qu'à 0,5 million de dollars, ce qui témoigne de la grande importance qu'accorde la CCC à la gestion du risque dans toutes ses activités. Ce montant est réaliste compte tenu du portefeuille actuel de projets en cours et potentiels de la CCC, de la solidité de son cadre de GRE ainsi que des investissements qu'elle réalise continuellement en vue d'améliorer la vérification préalable des contrats et les pratiques de gestion.

Les frais d'administration devraient s'établir à 30,2 millions de dollars, soit 2 millions de dollars ou 7 % de plus que les résultats réels obtenus en 2010-11. Ce montant comprend des coûts de transition de l'investissement aux termes de l'APPD se chiffrant à 0,8 million de dollars. Les charges d'amortissement demeureront au même niveau qu'en 2010-11, soit à 0,7 million de dollars, alors que la Corporation amorce sa quatrième année entière d'amortissement des coûts capitalisés liés au système de PRO qui a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2007-08.

Comme il a été mentionné précédemment, 15,5 millions de dollars de crédits parlementaires ont été approuvés, soit le même montant qu'en 2010-11.

### **Adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Le Conseil des normes comptables de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a annoncé qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les IFRS remplaceraient les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Le 28 octobre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a approuvé une modification à la portée des Normes comptables de la Fonction publique (NCFP) qui donne aux autres organismes gouvernementaux le choix de préparer leurs états financiers conformément aux NCFP ou aux IFRS selon leur évaluation des normes qui conviennent le mieux à leur contexte particulier et aux besoins des utilisateurs de leurs états financiers. Par conséquent, la Corporation a déterminé que les IFRS constituaient la méthode de comptabilité la plus appropriée et a adopté ces normes à compter du premier trimestre de l'exercice 2011-12, en fournissant des données financières comparatives correspondantes pour l'exercice 2010-11. Bien que les IFRS soient fondées sur des principes et reposent sur un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, il existe certaines différences entre ces deux normes. Parmi ces différences, notons plusieurs choix en matière de conventions comptables ainsi que des obligations d'information renforcées.

#### ***IFRS 1 – Première adoption des IFRS***

L'adoption des IFRS exige de la Corporation qu'elle suive les recommandations de l'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*. Selon l'IFRS 1, les entités doivent appliquer de façon rétroactive, sauf pour certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives, toutes les IFRS à compter de la date de la transition, soit le 1<sup>er</sup> avril 2010 dans le cas de la Corporation (la

date du début de la première période de comparaison). Lorsqu'une norme est appliquée de façon rétroactive, l'État de la situation financière initial est présenté comme si cette norme avait toujours été appliquée, et les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS sont prises en compte dans les bénéfices non répartis initiaux. Toutefois, l'IFRS 1 prévoit des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives à l'application rétroactive de certaines normes. La seule exception obligatoire qui s'applique à la Corporation concerne les estimations, alors que les trois exemptions facultatives applicables sont la possibilité de choisir la juste valeur en tant que coût présumé de certains éléments d'actif, les désignations des instruments financiers et la comptabilisation des pertes et gains actuariels cumulatifs liés aux futurs avantages sociaux des employés. Des renseignements supplémentaires relatifs aux exceptions et aux exemptions qui s'appliquent à la Corporation sont présentés ci-dessous.

i) Exception obligatoire à l'application rétroactive

*Estimations*

Les estimations de la Corporation conformément aux IFRS à la date de la transition aux IFRS correspondront aux estimations réalisées à la même date conformément aux PCGR du Canada (après des ajustements effectués pour tenir compte de toute différence dans les conventions comptables), à moins que l'on ne prouve en toute objectivité que ces estimations étaient erronées. La Corporation n'utilisera pas d'évaluation a posteriori afin de créer ou de réviser ses estimations, à moins que l'on ne prouve en toute objectivité que ces estimations étaient erronées. Par conséquent, les estimations précédentes établies conformément aux PCGR du Canada concorderont avec l'application des IFRS.

ii) Exemptions facultatives à l'application rétroactive

*Juste valeur en tant que coût présumé*

En adoptant les IFRS, la Corporation peut utiliser la juste valeur ou le coût d'origine dans l'État de la situation financière d'ouverture (bilan aux termes des PCGR du Canada) en tant que coût présumé des biens immobiliers, de l'équipement et des immobilisations incorporelles. La Corporation choisira le coût d'origine comme méthode d'évaluation des biens immobiliers, de l'équipement et des immobilisations incorporelles.

*Désignation des instruments financiers*

En adoptant les IFRS, la Corporation doit appliquer de façon rétroactive la norme comptable internationale (IAS) 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et classifier les instruments financiers selon la date à laquelle l'instrument a d'abord été acquis. L'IFRS 1 permettra aussi à la Corporation de classifier à nouveau, à la date de la transition, tout instrument financier en utilisant sa juste valeur ou en le classifiant comme disponible à la vente. La Corporation n'a pas recouru à cette possibilité de changer les désignations actuelles des instruments financiers et a conservé les désignations des instruments financiers employées conformément aux PCGR du Canada.

*Pertes et gains actuariels cumulatifs liés aux futurs avantages sociaux des employés*

Dès l'adoption des IFRS, la Corporation peut choisir de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels cumulatifs à la date de transition vers les IFRS. La Corporation a comptabilisé la totalité

des pertes et gains actuariels cumulatifs liés aux futurs avantages sociaux des employés à la date de transition aux IFRS.

### ***Principaux effets de la transition des PCGR du Canada aux IFRS***

La Corporation a analysé les IFRS qui la concernent et a repéré les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS qui la touchent. À la suite des travaux réalisés à la date de clôture, les aspects des états financiers et des notes afférentes qui devraient être les plus touchés comprennent les futurs avantages sociaux des employés, l'information sur les personnes morales ou physiques apparentées, les provisions et le passif éventuel ainsi que la présentation des états financiers.

#### *Futurs avantages sociaux des employés*

Conformément aux IFRS, la Corporation continuera de comptabiliser un élément de passif pour le versement de prestations de départ et doit établir un élément de passif pour le versement de prestations de maladie non échues. La valeur actuarielle du passif pour les prestations de départ et de maladie a été établie selon les IFRS, de sorte que les éléments de passif réservés aux avantages sociaux des employés augmenteront par rapport aux PCGR du Canada. L'augmentation du passif pour les prestations de départ et de maladie a été comptabilisée dans les bénéfices non répartis de l'État de la situation financière initial à compter de la date de la transition, soit le 1<sup>er</sup> avril 2010.

#### *Information sur les personnes morales ou physiques apparentées*

En ce qui concerne l'information sur les personnes morales ou physiques apparentées, les IFRS exigent la divulgation des renseignements relatifs à la rémunération et aux avantages sociaux des principaux membres de la direction. On entend par « principaux membres de la direction » les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Corporation, ce qui comprend le conseil d'administration et les dirigeants de la Corporation. Ces renseignements seront divulgués dans les premiers rapports annuels de la Corporation à compter du 31 mars 2012.

#### *Provisions et passif éventuel*

Selon les IFRS, une provision doit être comptabilisée lorsqu'il est plus probable qu'improbable (seuil de 50 %) qu'une sortie de ressources soit nécessaire afin de remplir l'obligation, tandis que conformément aux PCGR du Canada, une provision est comptabilisée lorsqu'il est probable (seuil de 70 %) qu'une sortie de ressources soit nécessaire. Les IFRS exigent également qu'une provision soit comptabilisée lorsqu'un contrat devient déficitaire, tandis que selon les PCGR du Canada, un tel élément de passif doit être comptabilisé seulement dans certaines situations particulières, qui ne s'appliquent pas à la Corporation. Bien qu'il existe des différences entre les critères de comptabilisation et d'évaluation des IFRS et ceux des PCGR du Canada, ces différences ne se sont pas traduites par la comptabilisation d'une provision supplémentaire en raison de l'adoption des IFRS.

#### *Présentation des états financiers*

Le Bilan établi conformément aux PCGR du Canada a été renommé « État de la situation financière » aux termes des IFRS et classe les éléments d'actif et de passif en deux catégories, soit à court terme et à long terme. L'État des résultats, du résultat étendu et des bénéfices non répartis établis conformément aux PCGR du Canada ont été renommés « État du résultat global » conformément aux IFRS, puisque les

variations des capitaux propres sont maintenant présentées dans une section distincte, « État des variations des capitaux propres ». Aucun changement n'a été apporté à l'État des flux de trésorerie.

### **Engagement de la CCC envers la gestion du rendement et du risque**

La CCC gère toute une série de risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour les exportateurs canadiens. La stratégie adoptée pour gérer ces risques est décrite en détail dans le rapport annuel 2010-11 ainsi que dans le résumé du plan d'entreprise 2011-12. Il n'y a pas de changements importants, de nouveaux risques ou d'incertitudes au cours du premier trimestre comparativement à ce qui a été présenté ou cité au préalable.

## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Président et chef de la direction,



**Marc Whittingham**

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



**Martin Zablocki, B.Com, MBA, CBV, CMA**

Ottawa, Canada  
Le 29 août 2011

## État de la situation financière (non vérifié)

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 avril 2010
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie (Note 4)	65 678 \$	75 254 \$	42 982 \$
Créances (Notes 5 et 9)	267 617	235 029	251 889
Avances aux exportateurs canadiens	135 294	107 887	85 944
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	321 454	226 456	92 101
	<u>790 043</u>	<u>644 626</u>	<u>472 916</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	1 078	1 115	1 264
Actifs incorporels	969	1 108	1 661
	<u>2 047</u>	<u>2 223</u>	<u>2 925</u>
	<u>792 090 \$</u>	<u>646 849 \$</u>	<u>475 841 \$</u>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer (Notes 5 et 9)	233 771 \$	223 187 \$	236 327 \$
Avances des clients étrangers	181 469	142 153	96 550
Paiements progressifs des clients étrangers	324 405	229 426	91 625
Avantages sociaux futurs à court terme (Note 6)	708	708	643
	<u>740 353</u>	<u>595 474</u>	<u>425 145</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Avantages sociaux futurs à long terme (Note 6)	1 547	1 547	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats (Notes 7 et 13)	407	407	1 442
	<u>1 954</u>	<u>1 954</u>	<u>2 926</u>
	<u>742 307</u>	<u>597 428</u>	<u>428 071</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Surplus d'apport	10 000	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	39 783	39 421	37 770
	<u>49 783</u>	<u>49 421</u>	<u>47 770</u>
	<u>792 090 \$</u>	<u>646 849 \$</u>	<u>475 841 \$</u>

Engagements, éventualités et garanties (Note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé:

Président et chef de la direction,

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Marc Whittingham



Martin Zablocki, B.Com, MBA, CBV, CMA

## État du résultat global (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Pour le trimestre terminé le	
	30 juin	
	2011	2010
<b>Produits</b>		
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 8)	463 165 \$	232 926 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	( 463 165)	( 232 926)
Frais de service (note 8)	2 797	1 954
Autres produits (note 8)	113	227
Produit d'intérêts net	137	45
Gain (perte) de change	( 17)	43
	3 030	2 269
<b>Charges</b>		
Frais d'administration (note 10)	6 538	6 285
Dépenses (recouvrements) de remédiation des contrats (note 13)	-	125
	6 538	6 410
<b>Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux</b>		
Transactions relatives aux services d'approvisionnement (note 8)	4 889 \$	20 198 \$
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	( 4 889)	( 20 198)
	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	( 3 508)	( 4 141)
Crédits parlementaires (note 11)	3 870	3 887
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	362 \$	( 254) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## État des variations des capitaux propres (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	10 000 \$	39 421 \$	49 421 \$
Résultat net		362	362
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	10 000 \$	39 783 \$	49 783 \$
<b>Solde au 1 avril 2010</b>	10 000 \$	37 770 \$	47 770 \$
Résultat net		-	-
		( 254)	( 254)
<b>Solde au 30 juin 2010</b>	10 000 \$	37 516 \$	47 516 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Pour le trimestre terminé le	
	30 juin	
	2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Recettes des clients étrangers	569 761 \$	328 830 \$
Intérêts reçus	137	45
Frais de service et autres produits reçus	2 910	2 181
Paiements aux exportateurs canadiens	( 579 875)	( 308 038)
Paiements administratifs	( 6 362)	( 6 235)
Crédits parlementaires	3 870	3 887
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation	( 9 559)	20 670
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	( 19)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	-	( 19)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	( 17)	43
Augmentation (diminution) de la trésorerie	( 9 576)	20 694
Trésorerie au début de l'exercice	75 254	42 982
Trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	65 678 \$	63 676 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers provisoires condensés non vérifiés

**30 juin 2011**

### **1. Nature, organisation et financement**

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la loi ») et est une société d'État mandataire visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et de représentation dans les Caraïbes.

Les activités de la Corporation sont principalement financées par des crédits parlementaires, auxquels s'ajoute une combinaison de frais de service et de produits d'intérêts et d'escompte des créances.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2. Méthode de préparation des états financiers**

#### ***Conformité aux IFRS***

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les Normes internationales d'information financière (IFRS), que la Corporation compte adopter dans ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice.

Ce sont là les premiers états financiers provisoires condensés de la Corporation pour une partie de la période visée par les premiers états financiers annuels aux termes des IFRS. La Corporation a établi sa date de transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> avril 2010 (« la date de transition »). La norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été utilisée. Une explication de l'incidence de la transition aux IFRS sur les états financiers est incluse dans la note 14.

Toute modification subséquente aux IFRS qui sera prise en compte dans les états financiers annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2012 pourrait entraîner le redressement des états financiers provisoires condensés, notamment les ajustements liés à la transition comptabilisés avec l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers provisoires doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Corporation préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et en considération de la divulgation relative à la transition aux IFRS présentées à la note 14 des états financiers provisoires condensés.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés et l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les estimations les plus importantes de la direction concernent la provision pour dépenses de remédiation des contrats ainsi que le passif lié aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations, sous l'effet d'une variation des facteurs influant sur la capacité des exportateurs canadiens de remplir leurs contrats, de variations du taux d'actualisation de la Corporation et d'une augmentation du barème de rémunération. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers au cours de l'exercice où il est constaté.

### *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

## **3. Principales conventions comptables**

Les principales conventions comptables de la Corporation sont résumées ci-après. Ces conventions ont été appliquées uniformément à toutes les années et périodes présentées, à moins d'avis contraire.

### **a) Contrats**

La Corporation comptabilise ses **opérations commerciales** et les **opérations relatives aux services d'approvisionnement** et les coûts compensatoires lorsque la livraison est effectuée, c'est-à-dire au moment où le titre des produits achetés passe au client étranger. Toutefois, dans le cas où le contrat prévoit des paiements progressifs, les opérations commerciales et les opérations liées aux services d'approvisionnement sont comptabilisés au moment de l'acceptation par la Corporation des travaux exécutés. Les opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre sont comptabilisées dans les **produits**, et les opérations liées aux services d'approvisionnement, dans lesquelles la Corporation agit à titre d'agent pour un autre gouvernement ou un ministère, figurent en valeur nette sous **services d'approvisionnement internationaux pour clients gouvernementaux**.

Les **frais de service** provenant d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux et les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les **produits** une fois que les services ont été fournis.

Les **paiements progressifs des clients étrangers** et les **paiements progressifs aux exportateurs canadiens**, lorsque requis, correspondent aux paiements effectués proportionnellement au travail exécuté dans le cadre d'un contrat menant à la livraison d'un produit ou d'un service. En général, ces paiements sont limités à 75 % des frais engagés. Étant donné que le titre de propriété n'a toutefois pas encore été cédé au client étranger, la Corporation comptabilise les paiements progressifs versés aux exportateurs canadiens comme un actif et les paiements progressifs reçus des clients étrangers comme un passif. Cet actif et ce passif sont réduits à la livraison et sur acceptation des travaux par le client étranger.

Les **avances des clients étrangers** et les **avances aux exportateurs canadiens** représentent un acompte versé au début du contrat, avant toute exécution des travaux. La Corporation comptabilise les avances

versées aux exportateurs canadiens comme un actif et les avances reçues des clients étrangers comme un passif. Les avances versées et les avances reçues sont réduites au terme de l'exécution du contrat et au moment de l'acceptation par le client étranger.

Les **autres produits** se composent essentiellement des produits provenant des produits d'escompte liés à des paiements anticipés. La Corporation offre, dans certains cas, des paiements anticipés sur des montants dus aux exportateurs canadiens moyennant certains frais. Ce produit d'escompte est calculé sur la base d'un pourcentage déterminé pouvant varier de 0,03 % pour un paiement anticipé d'un jour jusqu'à 1,32 % pour une période de 40 jours. Les produits d'escompte sont comptabilisés comme autre produit une fois que les services ont été fournis aux exportateurs canadiens.

Enfin, pour les opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre, il incombe à la Corporation de veiller à ce que les modalités contractuelles avec le client étranger soient satisfaites, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. Si l'exportateur canadien ne remplit pas ses obligations au titre du contrat domestique conclu avec la Corporation, celle-ci peut devoir assumer des dépenses de remédiation des contrats. Ces coûts, et la provision prévue à cette fin, sont déterminés en fonction de chaque contrat et comprennent les frais d'achèvement et de réapprovisionnement ainsi que les frais juridiques et autres frais connexes, fondés sur des devis ou des estimations. Les **dépenses de remédiation des contrats** sont comptabilisés dans l'État du résultat global de la période où le défaut d'exécution est constaté par la Corporation est probable, et les montants peuvent être déterminés de façon raisonnable.

#### **b) Conversion de devises**

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les montants des produits et charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant le mois courant. Tous les gains et pertes de change sont comptabilisés en tant que perte ou gain de change dans l'État du résultat global.

#### **c) Instruments financiers**

Un instrument financier désigne tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre.

##### **i) Instruments financiers dérivés**

La Corporation peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Comme la Corporation n'applique pas la comptabilité de couverture à ces contrats à terme, ceux-ci sont classés parmi les instruments détenus à des fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur sur la base du cours à terme déterminé, toute variation étant comptabilisée en résultat net dans l'exercice au cours duquel elle se produit, en tant que gain ou perte de change dans l'État du résultat global. Les dérivés sont comptabilisés dans l'État de la situation financière soit comme un actif dans les créances, soit comme un passif dans les créditeurs et charges à payer.

La Corporation conclut certains contrats qui ne sont pas des instruments financiers et qui contiennent des dérivés incorporés en devises étrangères. Le dérivé n'est pas dissocié du contrat hôte lorsque le contrat n'est pas soumis à un effet de levier, qu'il ne comporte pas d'option et qu'il est libellé dans une monnaie utilisée par l'une des parties principales au contrat pour évaluer les

éléments présentés dans ses états financiers ou, encore, dans une monnaie qui est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient l'opération.

Aucun dérivé important ni dérivé incorporé n'a dû être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'État de la situation financière.

## ii) Détermination de la juste valeur

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur dans l'État de la situation financière. La juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue. Une fois que la comptabilisation initiale a été effectuée, la juste valeur est déterminée au moyen de données provenant de marchés observables en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux, comme suit :

Niveau 1 – Données qui reflètent les prix cotés non rajustés dans des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire d'investissement peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement, y compris les données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 – Données qui ne sont pas observables. Il n'y a pas ou à peu près pas d'activité sur le marché. Les données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur nécessitent de la part du gestionnaire un jugement ou une estimation considérable.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances ainsi que des créditeurs et charges à payer correspond à une approximation de la juste valeur de ces instruments financiers basée sur des données de niveau 1, étant donnée leur nature à court terme.

## d) Trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse, les dépôts à vue et les placements temporaires arrivant à échéance dans un délai de moins de trois mois suivant la date d'acquisition, qui sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction du prix de transaction à la date à laquelle celle-ci a été effectuée. Tous les produits, gains et pertes d'intérêts sont comptabilisés dans le produit d'intérêts net au cours de l'exercice où ils se produisent. La Corporation a désigné sa trésorerie et équivalents comme des actifs détenus à des fins de transaction, puisque leur juste valeur peut être établie de façon fiable en raison de leurs échéances à court terme. Toute variation de la juste valeur de la trésorerie est comptabilisée au cours de l'exercice où elle se produit, comme gain ou perte de change dans l'État du résultat global.

## e) Créances

Les créances sont classées comme prêts et créances et évaluées à leur coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Corporation n'établit pas de provision pour créances douteuses puisqu'elle dispose d'un recours contractuel, à tous égards significatifs, par lequel l'exportateur canadien assume le risque de non-paiement de la part de l'acheteur étranger.

**f) Crédoiteurs, charges à payer et provision pour dépenses de remédiation des contrats**

Les crédoiteurs et charges à payer ainsi que la provision pour dépenses de remédiation des contrats sont classés comme autres passifs financiers et comptabilisés à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**g) Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles comprennent les coûts liés au matériel et aux systèmes d'exploitation des systèmes d'information et les améliorations locatives. Le matériel et les systèmes d'exploitation des systèmes d'information sont amortis selon la méthode linéaire, après que la faisabilité technologique a été établie, sur une durée de vie utile prévue de cinq ans. Les améliorations locatives font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure.

Les actifs incorporels comprennent les coûts associés aux logiciels des systèmes d'information ainsi que les coûts d'installation et de configuration initiaux. Après que la faisabilité technologique a été établie, ces coûts font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de vie utile prévue de cinq ans.

**h) Crédits parlementaires**

Les crédits parlementaires qui ne sont pas considérés comme du surplus d'apport sont inscrits comme financement dans l'exercice pour lequel ils sont approuvés, sauf en ce qui concerne les crédits restreints par la loi et associés à des charges d'exercices ultérieurs, qui sont reportés et comptabilisés comme financement au cours de l'exercice où les charges en question sont engagées. Les crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes.

**i) Produit d'intérêts**

Le produit d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représente les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie et les placements détenus au cours de l'exercice, et les intérêts facturés aux clients sur les paiements en souffrance.

**j) Avantages sociaux futurs**

**i) Prestations de retraite**

Essentiellement tous les employés de la Corporation sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de prestations contributoire établi par la loi et administré par le gouvernement du Canada. Des cotisations sont requises à la fois de la part de l'employé et de l'employeur pour couvrir les coûts actuels des services fournis. Conformément à la législation en vigueur, la Corporation n'a pas l'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations additionnelles relatives à tous services antérieurs rendus ou à toute insuffisance actuarielle du Régime. Les cotisations sont donc considérées comme des charges dans l'exercice où les services sont fournis et constituent l'obligation totale de la Corporation en matière de prestations de retraite.

**ii) Indemnités de départ**

Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu des conventions collectives et des conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au moment où les employés fournissent les services nécessaires pour y avoir droit. Le coût des indemnités auxquelles les employés ont droit est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des

prestations au prorata des services. La valeur du passif est fondée sur un taux courant d'actualisation lié au marché et sur d'autres hypothèses actuarielles qui représentent la meilleure estimation à long terme, par la direction, de facteurs tels que les futures augmentations de salaires et le taux de démission des employés. L'excédent du gain actuariel net (ou de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Au 31 mars 2011, la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs pour ce régime était de 14 ans (14 ans au 31 mars 2010).

Une mise à jour de l'évaluation actuarielle a été réalisée le 31 mars 2011. La dernière évaluation actuarielle complète a été réalisée le 31 mars 2010 et la prochaine est prévue pour le 31 mars 2012.

### **iii) Prestations de maladie des employés**

Les employés ont droit à des prestations non acquises au titre des congés de maladie, comme il est stipulé dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est comptabilisé au moment où les employés fournissent les services nécessaires pour y avoir droit. L'évaluation actuarielle est fondée sur les hypothèses qui représentent les meilleures estimations de la direction des facteurs utilisés pour déterminer l'obligation.

### **iv) Autres avantages sociaux des employés**

Le gouvernement fédéral administre divers autres régimes de prestations futures dont les employés et les anciens employés peuvent se prévaloir durant leur période d'embauche ou à leur retraite. Le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime d'assurance-dentaire de la Corporation sont les deux principaux régimes offerts aux employés et aux retraités de la Corporation. Les obligations de la Corporation à l'égard de ces deux régimes se limitent à ses cotisations, qui sont enregistrées dans l'État du résultat global.

## **k) Dépréciation**

### **i) Dépréciation des actifs financiers**

En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par l'entremise du résultat net, la Corporation évalue à la fin de chaque période de référence s'il existe une preuve objective confirmant la dépréciation d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Une fois dépréciés, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers dépréciés disponibles à la vente sont comptabilisées dans le résultat net au moment de la dépréciation. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont évalués à la valeur recouvrable nette.

### **ii) Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, sont évalués pour fin de dépréciation lorsque des événements ou un changement de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.



## **l) Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque du fait d'un événement passé, la Corporation a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être évaluée de manière fiable à la date de l'État de la situation financière et lorsqu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter l'obligation.

## **m) Modifications comptables à venir**

### **Normes internationales d'information financière**

#### ***IFRS 9***

La norme IFRS 9, *Instruments financiers*, (« IFRS 9 ») émise en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives, remplacera la norme comptable internationale 39 (IAS 39), *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La norme IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

La norme IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers actuels et exige que les actifs financiers soient comptabilisés initialement au coût amorti ou à leur juste valeur selon le modèle d'affaires de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels rattachés aux actifs financiers.

Les gains et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur seront comptabilisés dans le résultat net, à l'exception des placements en actions détenus à des fins de transaction pour lesquels les gains et les pertes seront comptabilisés directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation pour les actifs financiers fondés sur les prévisions de pertes et les pertes subies, qui remplace les différentes méthodes définies par la norme IAS 39.

La norme exige que tous les passifs financiers non classés à la juste valeur par l'entremise du résultat net soient par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après, bien que l'adoption hâtive soit permise. La Corporation évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 9 sur ses états financiers et continuera de le faire durant les prochaines étapes du projet.

#### 4. Trésorerie

Au 31 mars 2011, la trésorerie comprenait :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011		31 mars 2011		1 <sup>er</sup> avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	49 112	49 112 \$	39 808	39 808 \$	22 132	22 132 \$
Dollars américains	16 541	15 954	35 729	34 643	19 256	19 561
Euros	272	381	424	584	847	1 163
Dollars australiens	133	137	133	134	133	124
Renminbis chinois	631	94	575	85	61	2
		65 678 \$		75 254 \$		42 982 \$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. Au 30 juin 2011, la durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était nulle (1 jour au 31 mars 2011 et 1 jour au 1<sup>er</sup> avril 2010), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 juin 2011 était de 0,08 % (0,04 % au 1<sup>er</sup> avril 2010).

De la trésorerie, 61 505 000 \$, en date du 30 juin 2011 (35 463 000 \$ au 31 mars 2011 et 11 497 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010), correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versés aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

#### 5. Créances, créditeurs et charges à payer

Les créances sont exigibles selon les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011		31 mars 2011		1 <sup>er</sup> avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	201 240	194 095 \$	153 403	148 739 \$	136 903	139 066 \$
Dollars canadiens	72 768	72 768	85 391	85 391	103 065	103 065
Ringgits malaisiens	2 360	754	2 735	878	-	-
Dollars australiens	5	5	5	5	5	5
Renminbis chinois	(25)	(5)	113	16	47	7
Euros	-	-	-	-	7 095	9 746
		267 617 \$		235 029 \$		251 889 \$

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011		31 mars 2011		1 <sup>er</sup> avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	199 497	192 416 \$	169 579	164 423 \$	148 632	150 979 \$
Dollars canadiens	40 443	40 443	57 136	57 136	74 465	74 465
Ringgits malaisiens	2 289	731	2 653	852	-	-
Dollars australiens	138	143	138	139	138	129
Renminbis chinois	255	38	433	65	-	-
Euros	-	-	415	572	7 828	10 753
Roupies indiennes	-	-	-	-	53	1
		233 771 \$		223 187 \$		236 327 \$

## 6. Avantages sociaux futurs

### a) Indemnités de départ

La Corporation fournit à ses employés des indemnités de départ fondées sur les années de service et le salaire final. Ce régime d'indemnisation est sans capitalisation et il n'a pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les prestations seront payées à même des crédits futurs.

L'information sur le régime, établie du 1<sup>er</sup> avril 2010 (date de transition) au 31 mars 2011, est la suivante :

(en milliers de dollars)

<b>Obligations au titre des indemnités constituées</b>	
Obligations au titre des indemnités constituées - 1 avril 2010	1 484 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	159
Intérêts débiteurs	80
Indemnités payées	( 1)
Perte actuarielle	96
Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011	1 818 \$
<b>Pertes actuarielles nettes non amorties</b>	<b>( 271)</b>
Avantages sociaux futurs - 31 mars 2011	1 547 \$

### Hypothèses

Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011

Taux d'actualisation 5.10%

Augmentation économique du barème de rémunération

Direction 1.50%

Reste du personnel 1.50%

Coût des services rendus pour l'exercice terminé au 31 mars

Taux d'actualisation 5.10%

Augmentation économique du barème de rémunération

Direction 1.50%

Reste du personnel 1.50%

### b) Indemnités de maladie

La Corporation fournit des indemnités de maladie non acquises à ses employés, conformément aux conventions collectives et conditions d'emploi en vigueur. Ce régime d'indemnisation est sans capitalisation et n'a pas d'actifs, ce qui se traduit par un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs.

Les renseignements sur le régime, valides du 1<sup>er</sup> avril 2010 (la date de transition) au 31 mars 2011, sont les suivants :

(en milliers de dollars)

<b>Obligations au titre des indemnités constituées</b>	
Obligations au titre des indemnités constituées - 1 avril 2010	643 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	272
Intérêts débiteurs	34
Indemnités payées	( 241)
Perte actuarielle	39
Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011	747 \$
<b>Pertes actuarielles nettes non amorties</b>	<b>( 39)</b>
Avantages sociaux futurs - 31 mars 2011	708 \$

### Hypothèses

Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

Coût des services rendus pour l'exercice terminé au 31 mars

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

## 7. Gestion du capital

La Corporation a pour objectif de conserver et de renforcer son assise financière en gérant prudemment ses risques et en mettant en œuvre des stratégies pour optimiser ses excédents d'exploitation. Elle a besoin d'une certaine base en capital pour permettre des investissements et compenser toutes pertes éventuelles (prévues et imprévues) liées aux risques opérationnels, de rendement des fournisseurs ou de crédit. Les stratégies de gestion du capital comprennent la réduction au minimum des dépenses de remédiation des contrats; une hausse des produits proportionnelle à l'augmentation des charges d'exploitation; la réduction au minimum des risques de change; l'obtention des crédits nécessaires afin de défrayer les augmentations de salaires découlant de la convention collective et la hausse des coûts liés aux activités relatives à l'Accord sur le partage de la production de défense et aux services d'intérêt public; l'optimisation du produit d'intérêts.

La Corporation n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital. L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
Surplus d'apport	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	39 783	39 421	37 770
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	407	407	1 442
	50 190 \$	49 828 \$	49 212 \$

## 8. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des revenus provenant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de services et d'autres produits. La Corporation réalise également des transactions d'approvisionnement internationales pour clients gouvernementaux. Le profil par région géographique s'établit comme suit :

Pour le trimestre terminé le 30 juin (en milliers de dollars)	2011 Services d'approvisionnement			2010 Services d'approvisionnement		
	Produits	international	Total	Produits	international	Total
États-Unis	399 368 \$	1 833 \$	401 201 \$	203 438 \$	349 \$	203 787 \$
Afrique	29 751	273	30 024	14 717	2 277	16 994
Amérique du Sud	17 804	-	17 804	5 495	-	5 495
Amérique centrale et Caraïbes	17 373	206	17 579	9 662	2 253	11 915
Asie	373	1 129	1 502	562	896	1 458
Europe	26	1 448	1 474	225	14 423	14 648
Canada	470	-	470	1 008	-	1 008
Autre	910	-	910	-	-	-
	466 075 \$	4 889 \$	470 964 \$	235 107 \$	20 198 \$	255 305 \$

La valeur des contrats signés se distingue des produits. La valeur des contrats signés correspond à la valeur des contrats et avenants signés et prenant effet au cours de l'exercice, laquelle a atteint 341 millions de dollars en date du 30 juin 2011 (348 millions de dollars au 30 juin 2010).

## 9. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera

la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

#### **a) Risque de crédit**

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et aux créances de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

#### ***Trésorerie***

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

#### ***Créances***

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation consent généralement au client étranger des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et exige des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Au cours du trimestre ayant pris fin le 30 juin 2011, 86,52 % (89,25 % au 31 mars 2011 et 84,68 % au 1<sup>er</sup> avril 2010) des opérations commerciales de la Corporation étaient avec des clients AAA.

Exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
États-Unis	185 254 \$	150 386 \$	111 104 \$
Amérique centrale et Caraïbes	51 205	67 299	73 814
Amérique du Sud	13 084	6 083	31 666
Asie	9 819	2 395	1 567
Canada	7 089	7 824	4 308
Europe	534	899	13 603
Afrique	142	131	15 361
Autre	490	12	466
	267 617 \$	235 029 \$	251 889 \$

Les créances sont exigibles selon les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt.

Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
Moins de 1 an	267 342 \$	228 739 \$	244 824 \$
Entre 1 et 3 ans	275	6 290	7 065
	267 617 \$	235 029 \$	251 889 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
Moins de 30 jours	40 452 \$	23 693 \$	16 543 \$
Entre 30 et 180 jours	2 242	3 757	24 897
Plus de 180 jours	2 077	3 445	10 594
	44 771 \$	30 895 \$	52 034 \$

### *Garanties*

Concernant la gestion du risque lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris



des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles, était le suivant :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
Retenues de garantie	15 329 \$	1 197 \$	891 \$
Garanties bancaires	51 692 \$	52 766 \$	62 802 \$
Cautions	108 456 \$	109 030 \$	114 986 \$
Cautions de la société mère	541 162 \$	542 904 \$	479 941 \$
Autres	13 068 \$	10 201 \$	281 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties dont dispose la Corporation.

#### **b) Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Corporation est peu exposée à ce dernier risque.

##### **i) Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. En ce qui a trait au risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. La Corporation a recours à cette technique pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minimale.

##### **ii) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créditeurs et charges à payer, la Corporation devait 14 735 000 \$ au 30 juin 2011 (27 619 000 \$ au 31 mars 2011 et 42 868 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010), dont 14 143 000 \$ au 30 juin 2011 (22 415 000 \$ au 31 mars 2011 et 32 405 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010) portent un intérêt au coût des fonds plus 0,20 %.

#### **c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90 millions de dollars.

- i) La Corporation a une marge de crédit renouvelable donnant accès à des fonds de l'ordre de 40 000 000 \$CAN ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 juin 2011, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (aucun prélèvement au 31 mars 2011 ni au 1<sup>er</sup> avril 2010).
- ii) La Corporation conclut des arrangements d'actualisation avec garantie avec une institution financière, à hauteur de 15 000 000 \$ au 30 juin 2011 (15 000 000 \$ au 31 mars 2011 et 15 000 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010), pour appuyer son programme de financement commercial.

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, à hauteur de 25 000 000 \$ au 30 juin 2011 (25 000 000 \$ au 31 mars 2011 et 25 000 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010), où les opérations sont assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de financement commercial.

### ***Créditeurs et charges à payer***

Les créiteurs sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs de la Corporation était le suivant :

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>30 juin 2011</b>	<b>31 mars 2011</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2010</b>
Moins de 1 an	218 495 \$	222 732 \$	235 670 \$
Entre 1 et 3 ans	15 276	455	657
	<b>233 771 \$</b>	<b>223 187 \$</b>	<b>236 327 \$</b>

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats liés au programme de financement commercial de la Corporation, inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait 14 735 000 \$ au 30 juin 2011 (27 619 000 \$ au 31 mars 2011 et 42 868 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010), dont 14 143 000 \$ au 30 juin 2011 (22 415 000 \$ au 31 mars 2011 et 32 405 000 au 1<sup>er</sup> avril 2010) portent un intérêt au coût des

fonds plus 0,20 % et la Corporation a offert comme garantie certains comptes clients étrangers à certaines conditions. Par contre, elle a également accès à un certain nombre de valeurs commerciales si la partie étrangère ne rembourse pas ces créances. Le montant des créances impayées offertes en garantie en vertu de ces ententes au 30 juin 2011 s'élevait à 51 298 000 \$ (67 378 000 \$ au 31 mars 2011 et 74 879 000 au 1<sup>er</sup> avril 2010) et se présentait comme suit :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
Moins de 1 an	51 298 \$	61 484 \$	67 814 \$
Entre 1 et 3 ans	-	5 894	7 065

## 10. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent :

### Pour le trimestre terminé le 30 juin

(en milliers de dollars)	2011	2010
Rémunération de l'effectif et charges connexes	3 753 \$	3 498 \$
Services de gestion de contrats	1 023	1 000
Loyer et frais connexes	528	504
Consultants	422	214
Frais de déplacement et accueil	255	268
Logiciels, matériel informatique et soutien	251	387
Amortissement	176	175
Communications de l'entreprise	12	55
Autres charges	118	184
	6 538 \$	6 285 \$

## 11. Crédits parlementaires

Au cours du trimestre, le Parlement du Canada a consenti à la Corporation des crédits d'un montant de 3 870 000 \$ en date du 30 juin 2011 (3 887 000 \$ en date du 30 juin 2010).

## 12. Opérations entre apparentés

La Corporation est apparentée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non apparentées. Ces opérations sont évaluées d'après la valeur d'échange. Il existe des liens entre la Corporation et des entités liées au gouvernement avec lesquelles il n'y a eu aucune transaction. Ces relations n'ont pas été divulguées, en vertu de l'exemption partielle dont bénéficient les entités gouvernementales possédées en propriété exclusive prévues dans la norme comptable internationale 24 – *Information relative aux parties liées* (« IAS 24 »).

**a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui sont fondés en partie sur le montant des contrats obtenus. TPSGC exerce également certaines fonctions au prix de revient.

Pour le trimestre, le coût de ces services s'est élevé à 1 061 000 \$ en date du 30 juin 2011 (1 032 000 \$ au 30 juin 2010) et celui-ci entre dans les frais d'administration.

**b) PPP Canada Inc.**

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Pour le trimestre, le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 187 500 \$ au 30 juin 2011 (187 500 \$ au 30 juin 2010) et est inclus dans les frais de service.

**c) Autres**

Les opérations commerciales, les frais de services et les opérations associées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et des autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales apparentées suivantes :

**Pour le trimestre terminé le 30 juin  
(en milliers de dollars)**

	<b>2011</b>		<b>2010</b>
Agence canadienne de développement international	2 314	\$	( 303) \$
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	595	\$	3 405 \$
Ministère de la Défense nationale	-	\$	1 000 \$

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec d'autres ministères et organismes, tels que l'Agence de la fonction publique du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale, Exportation et développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

En raison de toutes les opérations entre apparentés, les montants à recevoir de ces parties et les montants qui leur sont dus sont les suivants :

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>30 juin 2011</b>		<b>31 mars 2011</b>		<b>1<sup>er</sup> avril 2010</b>
Créances	4 850	\$	6 135	\$	3 585 \$
Créditeurs et charges à payer	5 854	\$	2 739	\$	930 \$

### 13. Éventualité et garanties

La Corporation peut devoir engager des dépenses de remédiation des contrats si des exportateurs canadiens ne respectent pas les conditions de leurs contrats. La Corporation est la partie demanderesse ou intimée dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants sont élevés, mais en s'appuyant sur l'avis des conseillers juridiques, la direction a enregistré une obligation dans l'exercice visé lorsque les dommages étaient probables et que les montants associés pouvaient être raisonnablement estimés. La Corporation n'a enregistré aucune dépenses de remédiation des contrats pour le trimestre prenant fin le 30 juin 2011 (125 000 \$ au 30 juin 2010), ce qui a laissé un solde de 407 000 \$ en date du 30 juin 2011 (407 000 \$ au 31 mars 2011 et 1 442 000 au 1<sup>er</sup> avril 2010), soit la meilleure estimation par la direction des coûts supplémentaires que la Corporation devra probablement engager pour respecter ses obligations contractuelles.

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées à la prestation de services d'approvisionnement internationaux pour des clients gouvernementaux. Au 30 juin 2011, la valeur totale du portefeuille de contrats de maître d'œuvre et d'approvisionnement qui restaient à exécuter était d'environ 3,5 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 mars 2011 et 2,7 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> avril 2010). Le portefeuille total des contrats de la Corporation s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	30 juin 2011	31 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2010
Moins de 1 an	1 659 934 \$	1 602 730 \$	1 361 783 \$
Entre 1 et 3 ans	1 802 207 \$	1 895 621 \$	1 030 167 \$
Entre 3 et 5 ans	40 890 \$	60 544 \$	323 811 \$
Plus de 5 ans	3 640 \$	3 787 \$	2 470 \$

Le portefeuille des contrats qui restent à exécuter, en plus de la provision pour dépenses de remédiation des contrats prévue à l'État de la situation financière, représente les obligations contractuelles maximales de la Corporation. Il était estimé à 3 507 077 000 \$ au 30 juin 2011 (3 563 089 000 \$ au 31 mars 2011 et 2 719 673 000 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010).

### 14. Transition aux Normes internationales d'information financière

La Corporation a adopté les IFRS le 1<sup>er</sup> avril 2011 et a fixé la date de transition au 1<sup>er</sup> avril 2010. Avant l'adoption des IFRS, la Corporation préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Les premiers états financiers annuels émis par la Corporation qui seront conformes aux IFRS seront émis pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Par conséquent, la Corporation fera une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS à compter de ses états financiers de 2012. La Corporation a préparé son état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables décrites à la Note 3 et aux exigences de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), qui s'applique à la première application des IFRS. La norme IFRS 1 exige que les mêmes méthodes soient appliquées pour toutes les périodes présentées et que lesdites méthodes suivent les IFRS à compter de la fin de la clôture du premier exercice en IFRS, soit le 31 mars 2012 pour la Corporation.

La Corporation préparera finalement l'état de la situation financière d'ouverture en appliquant les IFRS actuels à la date de prise d'effet du 31 mars 2012, ou avant. Il est donc possible que l'État de la situation financière d'ouverture et les états financiers des exercices 2011 et 2012 soient différents de l'information présentée dans les présents états financiers intermédiaires.

En préparant l'*État de la situation financière* d'ouverture en IFRS, la Corporation a redressé les montants comptabilisés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Une explication de l'incidence de la transition des PCGR du Canada précédents aux IFRS sur la situation financière et le résultat global de la Corporation se trouve dans les tableaux et notes d'accompagnement qui suivent.

## Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2010

(en milliers de dollars)	Note	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	Ouverture IFRS
<b>Actif</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie		42 982	\$ -	\$ 42 982
Créances		251 889	-	251 889
Avances aux exportateurs canadiens		85 944	-	85 944
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens		92 101	-	92 101
		472 916	-	472 916
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles		1 264	-	1 264
Actifs incorporels		1 661	-	1 661
		2 925	-	2 925
		475 841	\$ -	\$ 475 841
<b>Passif</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Créditeurs et charges à payer		236 327	\$ -	\$ 236 327
Avances des clients étrangers		96 550	-	96 550
Paiements progressifs des clients étrangers		91 625	-	91 625
Avantages sociaux futurs à court terme	(a)	-	643	643
		424 502	643	425 145
<b>Passifs non courants</b>				
Avantages sociaux futurs à long terme	(a)	1 308	176	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats		1 442	-	1 442
		2 750	176	2 926
		427 252	819	428 071
<b>Capitaux propres</b>				
Surplus d'apport		10 000	-	10 000
Bénéfices non répartis	(a)	38 589	( 819)	37 770
		48 589	( 819)	47 770
		475 841	\$ -	\$ 475 841

## Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 31 mars 2011

(en milliers de dollars)	Note	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	IFRS
<b>Actif</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie		75 254	\$ -	\$ 75 254
Créances		235 029	-	235 029
Avances aux exportateurs canadiens		107 887	-	107 887
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens		226 456	-	226 456
		644 626	-	644 626
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles		1 115	-	1 115
Actifs incorporels		1 108	-	1 108
		2 223	-	2 223
		646 849	\$ -	\$ 646 849
<b>Passif</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Créditeurs et charges à payer		223 187	\$ -	\$ 223 187
Avances des clients étrangers		142 153	-	142 153
Paiements progressifs des clients étrangers		229 426	-	229 426
Avantages sociaux futurs à court terme	(a)	-	708	708
		594 766	708	595 474
<b>Passifs non courants</b>				
Avantages sociaux futurs à long terme	(a)	1 569	( 22)	1 547
Provision pour dépenses de remédiation des contrats		407	-	407
		1 976	( 22)	1 954
		596 742	686	597 428
<b>Capitaux propres</b>				
Surplus d'apport		10 000	-	10 000
Bénéfices non répartis	(a)	40 107	( 686)	39 421
		50 107	( 686)	49 421
		646 849	\$ -	\$ 646 849



## Rapprochement du résultat global pour l'exercice terminée le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)	Note	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	IFRS
<b>Produits</b>				
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre		1 585 074	\$ -	1 585 074
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre		(1 585 074)	-	(1 585 074)
Frais de service		12 893	-	12 893
Autres produits		145	-	145
Produit d'intérêts net		295	-	295
Gain (perte) de change		( 130)	-	( 130)
		13 203	-	13 203
<b>Charges</b>				
Frais d'administration	(b)	28 157	( 133)	28 024
Dépenses (recouvrements) de remédiation des contrats		( 990)	-	( 990)
		27 167		27 034
<b>Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux</b>				
Transactions relatives aux services d'approvisionnement		81 115	\$ -	81 115
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement		( 81 115)	-	( 81 115)
		-		-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(b)	( 13 964)	133	( 13 831)
Crédits parlementaires		15 482	-	15 482
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	(b)	1 518	\$ 133	\$ 1 651

## Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 30 juin 2010

(en milliers de dollars)	Note	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	IFRS
<b>Actif</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie		63 676	\$ -	\$ 63 676
Créances		200 592	-	200 592
Avances aux exportateurs canadiens		88 071	-	88 071
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens		103 198	-	103 198
		455 537	-	455 537
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles		1 228	-	1 228
Actifs incorporels		1 541	-	1 541
		2 769	-	2 769
		458 306	\$ -	\$ 458 306
<b>Passif</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Créditeurs et charges à payer		194 529	\$ -	\$ 194 529
Avances des clients étrangers		107 470	-	107 470
Paiements progressifs des clients étrangers		105 114	-	105 114
Avantages sociaux futurs à court terme	(a)	-	643	643
		407 113	643	407 756
<b>Passifs non courants</b>				
Avantages sociaux futurs à long terme	(a)	1 308	176	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats		1 550	-	1 550
		2 858	176	3 034
		409 971	819	410 790
<b>Capitaux propres</b>				
Surplus d'apport		10 000	-	10 000
Bénéfices non répartis	(a)	38 335	( 819)	37 516
		48 335	( 819)	47 516
		458 306	\$ -	\$ 458 306

## Rapprochement du résultat global pour le trimestre terminé le 30 juin 2010

(en milliers de dollars)	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	IFRS
<b>Produits</b>			
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	232 926	\$ -	\$ 232 926
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(232 926)	-	(232 926)
Frais de service	1 954	-	1 954
Autres produits	227	-	227
Produit d'intérêts net	45	-	45
Gain (perte) de change	43	-	43
	2 269	-	2 269
<b>Charges</b>			
Frais d'administration	6 285	-	6 285
Dépenses (recouvrements) de remédiation des contrats	125	-	125
	6 410	-	6 410
<b>Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux</b>			
Transactions relatives aux services d'approvisionnement	20 198	\$ -	\$ 20 198
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(20 198)	-	(20 198)
	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(4 141)	-	(4 141)
Crédits parlementaires	3 887	-	3 887
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	( 254)	\$ -	\$ ( 254)

## Notes afférentes au rapprochement des capitaux propres et du résultat étendu

### a) Rapprochement des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada et des IFRS

Voici le rapprochement des capitaux propres de la Corporation comptabilisés conformément aux PCGR du Canada au 31 mars 2010 en comparaison avec les capitaux propres comptabilisés conformément aux IFRS à la date de transition du 1<sup>er</sup> avril 2010.

(en milliers de dollars)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
Présentés selon les PCGR du Canada au 31 mars 2010	10 000 \$	38 589 \$	48 589 \$
Différences donnant lieu à l'augmentation (la diminution) des montants présentés:			
Avantages sociaux futurs à court terme		( 643)	( 643)
Avantages sociaux futurs à long terme		( 176)	( 176)
Présentés selon les IFRS au 1 avril 2010	10 000 \$	37 770 \$	47 770 \$

Voici le rapprochement des capitaux propres de la Corporation comptabilisés conformément aux PCGR du Canada en comparaison avec les capitaux propres comptabilisés conformément aux IFRS au 31 mars 2011

(en milliers de dollars)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
Présentés selon les PCGR du Canada au 31 mars 2011	10 000 \$	40 107 \$	50 107 \$
Différences donnant lieu à l'augmentation (la diminution) des montants présentés:			
Avantages sociaux futurs à court terme		( 708)	( 708)
Avantages sociaux futurs à long terme		22	22
Présentés selon les IFRS au 31 mars 2011	10 000 \$	39 421 \$	49 421 \$

Voici le rapprochement des capitaux propres de la Corporation comptabilisés conformément aux PCGR du Canada en comparaison avec les capitaux propres comptabilisés conformément aux IFRS au 30 juin 2010

(en milliers de dollars)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
Présentés selon les PCGR du Canada au 30 juin 2010	10 000 \$	38 335 \$	48 335 \$
Différences donnant lieu à l'augmentation (la diminution) des montants présentés:			
Avantages sociaux futurs à court terme		( 643)	( 643)
Avantages sociaux futurs à long terme		( 176)	( 176)
Présentés selon les IFRS au 30 juin 2010	10 000 \$	37 516 \$	47 516 \$

#### b) Rapprochement du résultat global constaté en vertu des PCGR du Canada et des IFRS

Voici le rapprochement du résultat net de la Corporation comptabilisé conformément aux PCGR du Canada en comparaison au résultat net comptabilisé conformément aux IFRS, pour le trimestre ayant pris fin le 30 juin 2010 et l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2010	Exercice terminé le 31 mars 2011
Résultat global net (perte) présenté selon les PCGR du Canada	( 254) \$	1 518 \$
Différences donnant lieu à l'augmentation (la diminution) des montants présentés:		
Avantages sociaux futurs à court terme		( 65)
Avantages sociaux futurs à long terme		198
Résultat global net (perte) présenté selon les IFRS	( 254) \$	1 651 \$

#### c) État des flux de trésorerie

La conversion aux IFRS n'a eu aucune incidence sur l'État des flux de trésorerie.

#### 15. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation des états financiers du présent exercice.